

Les niveaux de langue

L'auteur de tout texte fait des choix qui répondent à ses intentions et celles de ses lecteurs en adoptant un lexique et une syntaxe propres à cela. Il opte alors pour une langue propre à une situation de communication bien déterminée : ce que l'on appelle communément « niveau de langue ».

- Le registre est défini par l'intonation, la prononciation, le vocabulaire utilisé, la construction des phrases.

- Le choix d'un registre de langue dépend du contexte de la communication, des compétences de l'émetteur et de la distance qui existe entre le récepteur et lui. Il peut révéler une intention particulière. Donc c'est intentionnel

La découverte du ou des niveaux de langue d'un écrit permet de mieux le saisir. Les niveaux de langue sont au nombre de trois.

1- Le niveau soutenu : (ou recherché)

Il utilise un lexique employant des mots ou expression relativement rares, une syntaxe nettement complexe. Ce niveau est caractéristique des textes littéraires.

Exemple :

« Quand tout cela était fini, composée expressément pour nous, mais dédiée plus spécialement à mon père qui était amateur, une crème au chocolat, inspiration, attention personnelle de Françoise, nous était offerte, fugitive et légère comme une œuvre de circonstance où elle avait mis tout son talent »

Marcel Proust, du-côté de chez Swann, 1913

2- Le niveau courant

Il utilise un code habituel accessible à un nombre important de lecteurs. Il occupe une position intermédiaire, il n'est ni recherché ni relâché. Il se caractérise par un vocabulaire simple.

Exemple:

« Il alla avaler un demi-comprimé de somnifère avec un peu de lait. Il se rendormit sans problème vers trois heures. Le lendemain de bon matin tout le monde se leva et partit en vacances ».

Jean Patrick Manchette, le petit Bleu de côte ouest 1976.

3-Le niveau familier

Il ne respecte pas les règles grammaticales, peu de concordance des temps et des modes. Sa syntaxe est particulière : juxtaposition et non subordination.

Les répétitions sont successives. Il emploie des termes qui appartiennent à l'oral.

Exemple :

« Un soir d'été, il faisait une chaleur à vous peler la langue (...) je me suis couché du long par terre, la terre sous la cannelle comme dans la chanson, et j'ai tourné le robinet.

D'abord, c'était trop fort, j'arrivais pas à avaler, ça me coulait partout, et puis je sentais même pas le goût ».

Cavanna, Les Ritals, 1978.

Registre	Vocabulaire	Formes verbales	Constructions des phrases	Situation de communication
<i>Courant</i>	<i>Vocabulaire usuel, compris par le plus grand nombre</i>	<i>Temps simples de l'indicatif, subjonctif présent</i>	<i>Phrases simples ou subordonnées en, qui, que, quand, parce que, Si...</i>	<i>Conversation lettre</i>
<i>Soutenu</i>	<i>Vocabulaire riche, précis et nuancé</i>	<i>Utilisation de tous les temps et de tous les modes.</i>	<i>Phrases complexes; nombreuses, proposition; subordonnées; emploi de "dont"</i>	<i>Rapports hiérarchiques, réunion officielle, littérature classique</i>
<i>Familier</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>mots incomplets</i> • <i>vocabulaire réduit</i> • <i>images concrètes métaphorées</i> 	<i>Temps restreints de l'indicatif: présent, aller+infinitif, passé composé</i>	<i>Ruptures, répétitions, abondance de mots de liaison (et, puis, alors)</i> <i>Suppression de la négation "ne"</i>	<i>Conversation familiale, amicale</i>

Ramarque:

Il ne faut pas confondre la langue orale et le niveau familier. La langue orale présente tous les registres: familier , courant, soutenu , selon la situation d'énonciation. La langue écrite possède également ces trois principaux registres.